

# REGLEMENT DE VISITE

## PLANET OCEAN MONTPELLIER vous souhaite la bienvenue.

Chers Visiteurs,

Afin que votre visite se déroule dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, nous vous remercions de bien vouloir tenir compte des recommandations suivantes

#### Article 1 : Accès au site et animations

- L'Aquarium Mare Nostrum et le Planétarium Galilée deviennent Planet Ocean Montpellier : l'odyssée sous-marine et spatiale à Montpellier.
- Toute sortie du site est définitive.
- Des animations vous seront proposées sur l'ensemble du site et communiquées par affichage. Le programme d'animation est susceptible d'être modifié et n'est en aucun cas contractuel.
- Le dôme de la zone Univers dispose d'un nombre de places limitées. Il est prioritairement destiné aux groupes scolaires. Lorsque cela n'est pas le cas, il peut être mis à disposition du grand public. Aucun visiteur ne sera autorisé à entrer dans la salle à partir du moment où la séance est commencée. Les visiteurs sont tenus de quitter la salle de projection une fois la séance terminée.

### Article 2 : Tenue-Conduite

- Porter une tenue correcte pour la visite du site : les torses nus, costumes de bain ou pieds nus ne sont donc pas autorisés. Les bébés en couches doivent également porter un t-shirt.
- Respecter les files d'attente et ne pas perturber la tranquillité des autres personnes.
- Ne pas crier et courir dans le site, ni se livrer à des actes brutaux susceptibles de mettre en danger sa propre santé ou celle d'autres personnes (sauts, bousculades ...)
- Ne pas utiliser de skate-boards, de patins à roulettes ou rollers, trottinette, de vélos.
- Ne pas visiter l'exposition avec des objets encombrants (casques, ballons etc.). Les détenteurs de valises, glacières et autres sacs volumineux se verront refuser l'accès au site.
- Ne pas utiliser des briquets ou allumettes dans les espaces de visite, ne pas fumer (y compris les cigarettes électroniques).
- Ne pas faire sa toilette ou laver son linge dans les lavabos des toilettes.
- Pour le confort de tous, nous vous invitons à mettre vos téléphones portables en mode silencieux. L'utilisation des téléphones portables est strictement interdite au sein des espaces de visionnages (salles de projections, etc. ...)
- Les relations entre le public et le personnel de Planet Ocean Montpellier sont fondées sur le respect réciproque. Le public est tenu de respecter le calme à l'intérieur des locaux et de se comporter correctement vis-à-vis du personnel et des autres usagers. Le personnel est habilité à intervenir en cas de problème et de recourir à la force publique en cas de grave perturbation. Toutefois, Planet Ocean Montpellier ne répond pas à d'éventuels préjudices consécutifs à un litige entre usagers.
- Ne pas consommer de nourriture, ni boisson dans les salles de projection.
- Ne pas mettre ses pieds sur les sièges/fauteuils mis à disposition.
- Les lunettes 3D doivent être utilisées avec soin et doivent être rendues en bon état de fonctionnement à la sortie des salles de projections.

### **Article 3: Les Animaux**

 Les chiens ou autres animaux ne sont pas autorisés dans le site à l'exception des chiens guides d'aveugle ou chiens d'assistance à personne handicapée.

### Article 4: Utilisation des Appareils Photos-Caméra

- Ne pas se servir du flash en cas d'utilisation des appareils photos ou caméra vidéo.
- Ne pas utiliser de torches pour les caméras vidéo, sauf muni d'une autorisation pour des équipes professionnelles et sous le contrôle d'un membre du personnel.
- Ne pas photographier ni filmer dans les lieux de projections. Tout usage d'un appareil émettant de la lumière (flash, écran de téléphone,...) est proscrit dans les salles de projections.



### **Article 5 : Respect des Animaux Marins**

Pour le respect des animaux il est interdit de :

- Frapper sur les vitres des aquariums, et utiliser des objets susceptibles de les endommager (clé, bijou, etc.).
- Jeter des projectiles contre les vitres des aquariums.
- Des tables à langer sont à votre disposition dans les différentes toilettes du parcours. Merci de changer les bébés uniquement dans les zones réservées à cet effet. Les couches usagées devront quant à elle, être jetées uniquement dans les poubelles situées dans les toilettes et en aucun cas dans le parcours.
- Jeter ou laisser tomber dans l'eau des aquariums (papiers, détritus, pièces de monnaie, etc.).
- Mettre la main dans l'eau, sauf si vous y êtes invités par un membre du personnel ou des panonceaux (bassins tactile) dans ce cas merci de ne pas projeter d'eau.
- Brutaliser les animaux dans le bassin tactile, les sortir de l'eau.
- Cracher dans l'eau ou sur le sol.
- Donner à manger aux animaux.

### Article 6 : Hygiène -Sécurité

- Ne pas franchir les barrières de sécurité, s'asseoir, se tenir sur les rambardes ou poser les enfants sur les rebords.
- Ne pas se pencher au-dessus de la surface de l'eau
- Ne pas chercher à toucher les animaux
- Ne pas manger et boire en dehors des zones réservées à cet effet. Un snack, l'Emeraude Café, est à votre disposition pour vous restaurer. Les pique-niques ne sont pas autorisés à l'intérieur du site sauf autorisation préalable d'un Responsable. La consommation de nourriture extérieure adaptée pour les enfants de moins de 2 ans est toutefois autorisée.
- Dans le cadre du Plan Vigipirate, le personnel de sécurité est susceptible de vous demander de bien vouloir présenter vos sacs ouverts pour contrôle visuel. Toute personne refusant de se soumettre au contrôle se verra l'accès refusé. Par ailleurs, aucun sac ne pourra être consigné au sein de l'établissement à l'exception des groupes sur réservation préalable.
- La société Planet Ocean World ne pourra être tenue responsable de vols. Il est conseillé aux usagers de ne pas laisser leurs effets personnels sans surveillance.

#### Article 7: Enfants

- L'entrée dans la visite du site est interdite aux personnes non accompagnées de moins de 16 ans. A partir de 16 ans l'entrée est autorisée sur présentation d'une pièce d'identité.
- Les personnes de moins de 16 ans sont sous l'entière responsabilité et autorité du représentant légal majeur les accompagnants. Nous invitons les parents à surveiller leurs enfants tout au long du parcours.
- Les enfants, y compris ceux de moins de 3 ans, doivent être munis d'un ticket correspondant à leur tranche d'âge. Un justificatif d'âge pourra vous être demandé.
- Les enfants de moins de 3 ans disposent d'une entrée gratuite. Toutefois, le passage en caisse pour la remise d'un ticket d'entrée est obligatoire.
- En cas de projection dans le dôme Univers, il appartient au visiteur de s'assurer que la séance est adaptée à l'âge des enfants qui l'accompagnent. Les enfants de moins de 3 ans devront obligatoirement être assis sur les genoux de leurs parents et ne peuvent occuper une place distincte avant le début de la séance.
- La salle de projection du dôme Univers comportant des marches et se trouvant la plupart du temps dans l'obscurité totale, il est vivement recommandé de ne pas quitter la salle en cours de séance et donc de prendre les précautions d'usage (WC) avant le début de la séance. Il est conseillé aux parents accompagnant de très jeunes enfants de se placer en bas de la salle pour pouvoir quitter plus facilement la salle en cas de besoin impératif.
- L'utilisation des lunettes 3D dans la salle de projections est déconseillée pour les enfants de moins de 6 ans (préconisation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire) ATTENTION : Le niveau sonore des films est déconseillé aux très jeunes enfants.

### **Article 8: Mesures COVID-19**

Dans le cadre des mesures prise par Planet Ocean pour limiter la propagation du COVID-19, ces quatre points sont à respecter :

- Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans dans toute l'enceinte de Planet Ocean Montpellier.
- Le respect des distanciations sociales est indispensable.
- Les contacts avec les vitres des bassins sont interdits.
- Un nettoyage des mains régulier est demandé.

La Direction de Planet Ocean Montpellier se réserve le droit d'interdire l'accès et de reconduire vers la sortie toute personne dont l'allure ou le comportement ne serait pas conforme aux règles civiques élémentaires et aux recommandations précitées.

